

**COMPTE RENDU  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 19 avril 2016 à 20h00**

Sous la présidence de M. **ADAM** Paul, Maire.

Présents : Mmes **BATALLA** Gaëlle, **GOMEZ** Martine, **WEBER** Inès.  
MM. **ACKER** Jean-Paul, **ECKART** Jeannot, **DOLIS** Jean-Claude, **FERRY** Alex,  
**KEHREN** Jean, **WENDLING** Roland.

Absents excusés : Mme **GOMEZ** Martine

Mme **GOMEZ Martine** a donné procuration à M. **ECKART** Jeannot.

M. **ADAM** Paul demande aux membres du Conseil Municipal d'ajouter deux points à l'ordre du jour, à savoir :

- Vote des taux des taxes directes locales pour l'exercice 2016.
- Convention de mise à disposition du véhicule communal de Morschwiller.

\*\*\*\*\*

1. Désignation du secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité M. **KEHREN** Jean comme secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

2. Approbation du compte rendu de la séance précédente.

Le rapport de la dernière séance du Conseil Municipal en date du 15 mars 2016 est adopté à l'unanimité (avec 1 procuration dans le comptage des voix) avec les modifications suivantes :

- La réunion concernant la carte scolaire prévue le 20 avril 2016 a été annulée le 4 avril 2016 à la demande de Monsieur **GOERST** du Conseil Départemental.
- Il ne s'agit pas d'un problème de stationnement devant l'église mais sur le parking du cimetière. Ce parking est prioritairement réservé aux personnes qui fréquentent les offices religieux.

\*\*\*\*\*

3. Demande d'avis aménagement foncier.

**Objet** : Aménagement Foncier Titre II du livre 1<sup>er</sup> du code rural et de la pêche maritime.

Avis sur le choix du mode d'aménagement de **MOMMENHEIM**, **SCHWINDRATZHEIM**, **WAHLENHEIM** et **WITTERSHEIM**, du périmètre et des prescriptions que devront respecter le plan et les travaux connexes en application des articles L.111-2 et L.121-1 du code rural et de la pêche maritime et L.211-1 du code de l'environnement.

Le conseil municipal prend connaissance :

- de l'étude d'aménagement,

- des procès-verbaux des réunions de la commission intercommunale d'aménagement foncier de MOMMENHEIM, SCHWINDRATZHEIM, WAHLENHEIM et WITTERSHEIM en date du 22 juillet 2015 et du 7 mars 2016,
- de la proposition de plan de périmètre.

Le conseil municipal, en application des articles L.121-14, R.121-21-1 et R.123-39 du code rural et de la pêche maritime et après en avoir délibéré :

- approuve les propositions définitives de la commission intercommunale d'aménagement foncier de MOMMENHEIM, SCHWINDRATZHEIM, WAHLENHEIM et WITTERSHEIM énoncées lors de sa réunion du 7 mars 2016 quant à la procédure d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier avec exclusion de l'emprise de l'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), et quant au périmètre à l'intérieur duquel elle sera appliquée, correspondant à une superficie à aménager d'environ **1 483 hectares, dont environ 333 hectares sur la commune de MOMMENHEIM, environ 310 hectares sur la commune de SCHWINDRATZHEIM, environ 211 hectares sur la commune de WAHLENHEIM et environ 611 hectares sur la commune de WITTERSHEIM, ainsi qu'une extension d'environ 18 hectares sur la commune de MINVERSHEIM ;**
- prend acte et approuve les prescriptions que devront respecter le plan et les travaux connexes en application des articles L.111-2 et L.121-1 du code rural et de la pêche maritime et L.211-1 du code de l'environnement visant à la protection de l'environnement, du cadre de vie et de la gestion de l'eau, énoncées lors des réunions de la commission intercommunale d'aménagement foncier du 22 juillet 2015 et du 7 mars 2016 ;
- propose en conséquence que soit ordonnée la procédure d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier sur les communes de MOMMENHEIM, SCHWINDRATZHEIM, WAHLENHEIM et WITTERSHEIM avec extension sur la commune de MINVERSHEIM dans le périmètre fixé comme suit :

#### **Commune de MOMMENHEIM :**

Section 4 : n° 13, 81 à 86, 89

Section 5 : n° 68

Section 31 n° 11 à 25, 81, 85 à 89, 91, 92, 100 à 106, 282, 289, 402, 409 à 411, 429, 464, 564, 567, 576, 577

Section 34 : n° 49 à 65, 67 à 75, 88, 89, 96 à 106, 119 à 139, 142, 145 à 174, 176 à 203, 205 à 210, 212 à 242, 244 à 252, 254 à 286, 321 à 327, 329 à 339, 342 à 348, 350, 352, 353, 356, 359, 362, 363, 366, 376, 377, 379 à 382, 384, 390, 425, 426, 430 à 433, 438 à 445, 449, 451, 453 à 502, 504, 511, 513, 515 à 518

Section 35 : n° 9, 163, 165, 170, 171, 192, 193, 202, 210, 241 à 295, 356, 357, 391

Section 36 : n° 1 à 11, 13 à 39, 138 à 153, 200, 203 à 207, 212 à 214, 218 à 221, 223 à 225, 284, 285, 314 à 316

Section 37 : n° 1 à 10, 15 à 18, 20, 22 à 32, 40 à 42, 45, 47, 48, 50 à 53, 55 à 98

Section 38 : n° 1 à 34, 36 à 39, 41 à 97, 103 à 107, 109 à 112, 114 à 123

Section 39 : n° 1 à 19, 21 à 32, 34 à 52, 54 à 65, 78, 80 à 103, 105, 106, 109 à 116, 118 à 126, 137 à 139, 144 à 146, 151 à 154, 158 à 160, 162 à 167, 169 à 171, 173, 193, 194

#### **Commune de SCHWINDRATZHEIM :**

Section 8 : n° 445, 470, 484

Section 49 : n° 79, 105 à 126, 130 à 132, 145, 149, 159, 165, 168, 171, 173, 175, 177, 179, 181, 183, 185, 187, 189, 191, 193, 195, 197, 199, 201, 203, 205, 207, 209, 211, 213, 215, 217 à 228, 238, 239

Section 50 : n° 1 à 13, 15 à 26, 28 à 43, 114, 115, 118 à 121, 123 à 139, 148 à 158, 175 à 201, 206 à 209, 218 à 220, 226, 227, 232, 234, 236, 238, 240, 242, 244, 246, 248, 250, 252, 254, 260, 274, 275, 278, 280, 281

Section 52 : n° 30 à 35, 53 à 85, 88 à 126, 128 à 138, 142, 148, 149, 203, 209 à 214, 216, 218 à 220, 260, 261, 263, 264, 267 à 270, 272, 273, 275, 277, 279, 282, 284, 285, 287, 289, 291, 293, 295, 297, 299, 301, 303, 305, 307, 309, 311, 313, 315, 319, 323, 326, 332, 335, 337 à 339, 341, 342, 345, 346

Section 53 : n° 1 à 69, 73 à 96, 98 à 115, 117 à 132, 134 à 141

#### **Commune de WAHLENHEIM :**

Section 15 : n° 1 à 25, 29 à 51, 69 à 73, 76 à 81, 88 à 146, 167 à 170, 173, 177, 179, 181, 182, 185 à 190, 196 à 199, 227, 246, 248, 263, 264, 301 à 306, 311 à 314

Section 16 : n° 5 à 11, 22 à 24, 26 à 35, 38 à 41, 70 à 78, 100 à 111, 116, 117, 119, 122 à 132, 185, 188, 189, 200 à 202, 205 à 207, 220 à 223, 228, 259 à 268, 309, 337 à 346, 348 à 353, 357 à 366, 372 à 391, 393 à 487, 500, 506 à 509, 530 à 552

Section 17 : n° 1, 5 à 11, 15 à 20, 22 à 27, 29, 30, 43, 45, 47, 50 à 54, 56 à 58, 61, 63 à 72, 74 à 78, 80 à 92

#### **Commune de WITTERSHEIM :**

Section 35 : n° 2 à 10, 47 à 58, 138 à 143, 149 à 151, 155, 166, 170, 200, 245 à 252

Section 36 : n° 17 à 33, 78 à 91, 93, 101, 103, 104, 138, 176, 177

Section 37 : n° 1 à 16, 27 à 144, 146 à 153, 155 à 168, 186 à 189

Section 38 : n° 47, 48, 66 à 69, 77 à 96, 98 à 101, 119 à 130, 132, 134 à 154, 166 à 188, 197, 199 à 234, 237 à 239, 241 à 262, 264, 268 à 281, 294 à 298, 308, 310, 326, 331 à 352, 374 à 428, 432, 433, 438 à 441, 443 à 446

Section 39 : n° 1 à 56, 58 à 90, 92 à 104, 106 à 108, 135 à 158, 164 à 170, 172 à 197, 199, 200, 202 à 204, 206 à 219, 221 à 231, 261, 271, 272, 291 à 293, 295, 296, 301, 303, 304

Section 40 : n° 1 à 35, 37 à 40, 42 à 54, 64, 65, 75, 77 à 88, 90 à 102, 121, 122, 150 à 155, 157, 159, 161 à 166, 172 à 177, 185, 193, 260, 299, 308, 310, 356, 357

Section 41 : n° 2, 3, 5 à 9, 13 à 16, 20 à 50, 52 à 67, 69 à 75, 81 à 91, 93, 96 à 101, 105 à 109, 114 à 116, 119, 120, 122, 124 à 126, 129, 130, 133, 134, 137, 138, 142, 144, 146, 147, 149, 154, 155

#### **Commune de MINVERSHEIM :**

Section 12 : n° 83 à 86, 103, 104

Section 15 : n° 88, 89

Section 16 : n° 54

Section 17 : n° 61 à 73, 86, 92

Section 18 : n° 69, 70, 73 à 83, 199, 201

Section 26 : n° 18 à 23, 29 à 35, 40 à 42, 50 à 55, 63, 70 à 73, 79, 80

\*\*\*\*\*

#### 4. Subvention pour l'Association Festi'Wahl.

Le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de subvention de l'Association Festi'Wahl de Wahlenheim (dont la présidente est Mme WEBER Inès). Mme WEBER Inès ayant quitté la salle lors du vote (en tant que présidente de ladite association).

Transmis à la Sous-Préfecture de Haguenau  
Reçu le : 27/04/2016

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité (avec 01 procuration dans le comptage des voix) :

- Décide d'allouer une subvention d'un montant de 1.200€ à l'Association Festi'Wahl de Wahlenheim.
- Charge le maire d'en informer ladite association.
- Précise que les crédits sont prévus au budget de la Commune exercice 2016 sur le compte 67738.
- Charge et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires dans ce sens et notamment à signer tous les documents y afférents.

\*\*\*\*\*

5. Subvention pour l'Association Sportive Wahlenheim Bernolsheim ASWB

Le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de subvention de l'Association Sportive de Wahlenheim-Bernolsheim ASWB.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité (avec 01 procuration dans le comptage des voix) :

- Décide d'allouer une subvention d'un montant de 1.200€ à l'Association Sportive Wahlenheim Bernolsheim.
- Charge le maire d'en informer ladite association.
- Précise que les crédits sont prévus au budget de la Commune exercice 2016 sur le compte 67738.
- Charge et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires dans ce sens et notamment à signer tous les documents y afférents.

\*\*\*\*\*

6. Subvention pour l'Association Foncière.

Le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de subvention de l'Association Foncière de Wahlenheim.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité (avec 01 procuration dans le comptage des voix):

- Décide d'allouer une subvention d'un montant de 200€ à l'Association Foncière de Wahlenheim.
- Charge le maire d'en informer ladite association.
- Précise que les crédits sont prévus au budget de la Commune exercice 2016 sur le compte 67738.
- Charge et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires dans ce sens et notamment à signer tous les documents y afférents.

\*\*\*\*\*

7. Subvention pour le Cercle Sportif.

Le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de subvention du cercle sportif St Joseph pour l'achat d'un abri pour les tireurs

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité (avec 01 procuration dans le comptage des voix) :

- Décide de ne pas participer à l'achat de cet abri compte tenu de la bonne santé financière de l'association.
- L'association occupe déjà gratuitement le sous-sol de la salle communale pour les entraînements et la salle pour les autres manifestations qu'ils organisent.

Transmis à la Sous-Préfecture de Haguenau  
Reçu le : 27/04/2016

Transmis à la Sous-Préfecture de Haguenau  
Reçu le : 27/04/2016

Le Conseil Municipal précise que la commune avait déjà contribué à l'achat d'un chapiteau il y a quelques années. De plus, ce type de matériel est mis à disposition gratuitement par la communauté de communes de la Région de Haguenau pour les manifestations.

\*\*\*\*\*

8. Subvention pour l'Association les Amis des Fleurs et du Fleurissement

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'Association les Amis des Fleurs et du Fleurissement de Wahlenheim (dont le président est M.WENDLING Albert) n'a pas demandé de subvention pour l'année 2016.  
La Mairie prendra à sa charge l'achat des fleurs.

\*\*\*\*\*

9. Création rampe d'escalier du presbytère.

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité de mettre en place une rampe le long de l'escalier du presbytère.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité (avec 01 procuration dans le comptage des voix)

- Décide de pourvoir à la création de cette rampe d'escalier du presbytère
- Charge et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires dans ce sens (demande devis) et notamment à signer tous documents y afférents.

\*\*\*\*\*

10. Implantation d'une clôture entre la rue des tilleuls et le lotissement Hinten An's Meyers.

Ledit point est ajourné.

\*\*\*\*\*

11. Vote des taux des taxes directes locales pour l'exercice 2016.

Le Maire soumet au Conseil Municipal la nécessité de fixer les taux des taxes directes locales pour l'exercice 2016.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité (avec 01 procuration dans le comptage des voix) :

- Décide de reconduire les même taux des taxes directes locales que l'année précédente pour l'exercice 2016 comme suit :

TAXES	TAUX
Taxe d'habitation	4.88 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	6.41 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	4.84 %
CFE	-----

Transmis à la Sous-Préfecture de Haguenau  
Reçu le : 27/04/2016

Transmis à la Sous-Préfecture de Haguenau  
Reçu le : 27/04/2016

- Charge et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires dans ce sens et notamment à signer tous documents y afférents.

\*\*\*\*\*

12. Convention de mise à disposition du véhicule communal de Morschwiller

Le Conseil Municipal prend connaissance de la convention de mise à disposition du véhicule communal de Morschwiller au profit des communes de Berstheim, Huttendorf et Wahlenheim.

L'agent technique mis à disposition par la CCRH pour les 4 communes utilise le véhicule communal de Morschwiller pour effectuer ses déplacements d'une commune à l'autre avec le matériel.

Le Conseil Municipal demande plus de transparence dans les chiffres.

Le Conseil Municipal, après délibération, (avec 2 abstentions, 2 votes contre, 01 procuration dans le comptage des 7 vote pour) :

- Approuve la convention de mise à disposition du véhicule communal de Morschwiller au profit des communes de Berstheim, Huttendorf et Wahlenheim
- Décide d'inscrire les dépenses liées à cette mise à disposition au compte 62878 du Budget
- Charge et autorise le Maire à signer ladite convention de mise à disposition du véhicule

Transmis à la Sous-Préfecture de Haguenau  
Reçu le : 27/04/2016

13. Divers

Monsieur FERRY Alex a soulevé le problème du fauchage du terrain de football. Du fait que l'agent effectuant cette mission l'année dernière a été embauché par la commune de Bernolsheim il ne peut plus s'occuper du terrain de Wahlenheim.

En attendant de trouver une solution définitive, l'agent communal s'occupera de la tonte pour cette année.

\*\*\*\*\*

LU, APPROUVE ET SIGNE PAR TOUS LES MEMBRES PRESENTS

ACKER Jean-Paul	ADAM Paul	BATALLA Gaëlle	DOLIS Jean-Claude
ECKART Jeannot	FERRY Alex	FISCHER Céline	GOMEZ Martine <i>Excusée</i>
KEHREN Jean	WEBER Inès	WENDLING Roland	